

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
SÉANCE DU 25 AVRIL 2023
DELIBERATION N°2023-30CONSEILLERS MUNICIPAUX

Afférents au Conseil Municipal : 07

En exercice : 07

Ayant pris part à la délibération : 06

DATE CONVOCATION : 21/04/2023

DATE DE PUBLICATION : 26/04/2023

DATE D'ENVOI EN S/P : 25/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq du mois d'avril à huit heures trente le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. TINE Jean-Claude, maire de la commune.

Présents TINE Jean-Claude, Robert SANSUC, OUSTALET Léon, SICRE Richard, GABERNET Serge.

Procuration : BOLAND Alain ayant donné procuration à TINE Jean-Claude ;

Absents : COUDIN Patrick

En vertu de l'article 2121-15 du C.G.C.T, OUSTALET Léon a été élu secrétaire de séance.

Objet : Travaux entretien forêt 2023

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée les différents échanges avec les services de l'ONF qui ont permis de déterminer les travaux d'entretien et de protection à engager pour la saison à venir et présente la proposition tarifaire reçue.

Où cet exposé, les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** les travaux :
 - Opération de maintien de la propreté des forêts et espaces naturels pour un montant HT de 438 € ;
 - Protection des milieux pour un montant HT de 1 347.00 HT
- **AUTORISE** le maire à réaliser et signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

DELIBERATION ADOPTEE : à 6 voix pour - à 0 voix contre - à 0 voix abstention

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Maire, Jean-Claude TINE

